



RÈGLEMENT DU PILOTE

PARTICIPANTS

Le BMW Passion Tour est un événement organisé par BMW France qui se déroule sur 7 circuits français pendant 9 journées entre le 24 mai et le 31 octobre 2021. Chaque date propose aux participants des sessions de roulage sur piste avec leur propre véhicule et avec des véhicules de la marque BMW France sans chronométrage ni compétition entre pilotes.

Ces journées sont ouvertes à toute personne. L'accès est gratuit pour les moins de 12 ans. Les personnes souhaitant rouler avec leur propre véhicule sur la piste uniquement et/ou avec les véhicules de la marque sur la piste du circuit, sur route et sur la piste off-road devront être âgés de 21 ans minimum, être en possession d'un permis B en cours de validité de 3 ans minimum. Les pilotes devront participer au briefing obligatoire de sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, tous les participants s'engagent à respecter les gestes barrières et à accepter toutes les mesures sanitaires imposées par l'Organisateur. Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans.

État de santé des pilotes :

- Être en bonne santé et n'avoir à sa connaissance aucune contre-indication médicale à la conduite d'un véhicule
- Ne pas être sous l'effet d'alcool, de stupéfiants ou de traitement médicamenteux de nature à altérer ses facultés
- Avoir la pleine possession de ses facultés physiques et mentales
- Ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite d'un véhicule
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé

Les pilotes s'engagent à respecter scrupuleusement les conseils de sécurité délivrés pendant le briefing et à porter à tout moment la ceinture ou le harnais de sécurité équipant le véhicule, ainsi que les équipements obligatoires. Les passagers à l'arrière du véhicule sont interdits. Les animaux sont interdits sur les circuits.

VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS DES PILOTES

Sont acceptés les véhicules immatriculés en France sans limite d'âge pour les véhicules de marque BMW, et pour les autres marques dont la première date de mise en circulation est égale ou ultérieure au 1er janvier 2001. Les véhicules éligibles doivent être en bon état de fonctionnement, aptes à la conduite sur piste et équipés d'un anneau de remorquage (aucun objet non attaché dans le véhicule). Véhicules à roues découvertes interdits sur les pistes. Poids minimum de 800 kg.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès en piste à un véhicule ne répondant pas aux conditions demandées.

Vous aurez la possibilité d'être accompagné sur la piste d'une personne âgée de plus de 16 ans (sauf au Mans : à partir de 18 ans). Cette personne devra présenter une pièce d'identité pour attester de son âge.

Liste des équipements obligatoires pour le pilote et son passager (vêtements ignifugés fortement recommandés - vêtements en matière synthétique à proscrire) :

Véhicules de série immatriculés (possédant une carte grise) :

- Casque homologué à la norme CE BMW France ne prévoit pas de prêts de casques.
- Vêtements manches longues, pantalons obligatoires (pas de short ni t-shirt) et chaussures fermées

Véhicules de compétition* (immatriculés ou non immatriculés) :

- Casque homologué à la norme CE BMW France ne prévoit pas de prêts de casques.
- Combinaison et gants ignifugés
- Vêtements manches longues, pantalons obligatoires (pas de short ni t-shirt) et chaussures fermées
- Système RFT (système type Hans)
- Extincteur présent dans le véhicule

* Un véhicule de compétition est un véhicule ayant subi une modification par rapport à la série (arceau, baquets, harnais : voir article II-A12 et II-B12 des RTS FFSA)

ASSURANCE

Le véhicule et le pilote doivent être assurés au minimum en responsabilité civile pour la conduite sur piste. L'assurance individuelle accident est obligatoire pour couvrir vos propres dommages corporels en cas d'accident. Si votre assurance n'inclut pas la pratique de la conduite sur piste, nous vous conseillons de souscrire à une assurance supplémentaire à la journée.

ACCÈS A LA PISTE

Seules les personnes possédant un Pack Pilote auront accès à la piste le jour du roulage et devront présenter un permis B en cours de validité.

Un badge nominatif et un bracelet seront remis à chaque pilote à la sortie du briefing. PAS DE BRACELET = PAS DE ROULAGE. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à la piste à un participant si son comportement le justifie. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Organisateur se réserve le droit de fermer l'accès à la piste en cas de fortes intempéries ou si l'Organisateur juge que les conditions de roulage sont trop dangereuses pour les Pilotes. Dans ce cas, un report de(s) session(s) sera envisagé dans la journée (en fonction du planning).

SERVICES DE SÉCURITÉ

La sécurité sur la piste est assurée par des commissaires de piste et/ou des caméras de surveillance selon les circuits. Un service de secours présent sur place assurera l'assistance médicale d'urgence en cas d'accident. En cas d'accident nécessitant l'intervention d'un véhicule de sécurité, ou bien de perturbation sur la piste (débris, présence d'huile moteur...), le roulage sera suspendu jusqu'à ce que la piste soit dégagée. Tout frais externe (utilisation d'un extincteur, d'absorbant, remplacement d'un cône, rails de piste...) sera refacturé au pilote responsable. Il est interdit de fumer à proximité des véhicules.

CARBURANT & PNEUMATIQUE

Ravitaillement en carburant possible sur le circuit (paiement par CB et/ou espèce en fonction des circuits). Vous avez la possibilité de commander des pneus grâce à notre partenaire fabricant exclusif Michelin en envoyant le Bon de commande par email aux adresses suivantes **au plus tard 7 jours avant votre journée de roulage** : apr-contact@apr-europe.com ou f.douzon@apr-europe.com. Le montage des pneus se fera sur le circuit le jour du roulage. Michelin sera aussi présent sur circuit pour vous délivrer une assistance pneumatique gratuite.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Nous ne pouvons être tenus responsables des pannes mécaniques qui surviennent sur votre véhicule. Nous préconisons de faire réviser votre véhicule avant chaque roulage. Une assistance technique sera tout de même présente sur le circuit.

ANNULATION

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler la prestation. Dans ce cas, la prestation pourra être reportée ou remboursée dans son intégralité. Si le client ne se présente pas le jour de la prestation réservée, aucun report ni remboursement ne pourra être effectué.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le conducteur déclare utiliser volontairement la piste du circuit dans l'état où elle se trouve, et ce sans esprit de compétition, en vue de l'apprentissage ou du perfectionnement de la conduite automobile ou d'essais de son véhicule sur circuit. Le conducteur reconnaît avoir été informé des dangers de la conduite automobile sur circuit et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'à la mort. Il reconnaît par ailleurs avoir accepté les termes du règlement intérieur du circuit. Le conducteur décharge l'Organisateur, ainsi que les partenaires, propriétaires et exploitants du circuit sur lequel se déroule la journée de roulage, de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différentes sessions de roulage auxquelles il participe, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers.

NORMES DE BRUIT

Le véhicule doit respecter les normes sonores imposées par le circuit (contrôles en dynamique sur la piste) :

Paul Ricard	Magny-Cours	Laquais	La Ferté-Gaucher	Le Mans	Haute Saintonge	Lédenon
110db	100db	85db	95db	102db	95db	97db

En cas de dépassement des limitations sonores imposées par le circuit, le véhicule concerné sera immédiatement arrêté et ne pourra pas continuer à rouler. Les sessions de roulage réservées au préalable ne pourront pas être reportées ni remboursées.